

# Certificat de spécialisation Supervisions de pratiques d'orientation et d'accompagnement de carrière

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Ce certificat de spécialisation s'adresse à un public de professionnel.le.s ayant déjà une expérience de l'accompagnement professionnel (orientation, bilan de compétences, insertion et aide à la recherche d'emploi, VAE, coaching, etc.) et souhaitant prendre du recul sur sa pratique, actualiser ses connaissances et développer sa professionnalité par le biais de pratiques innovantes.

La sélection se fait sur dossier de candidature.

- Référente nationale du projet :

Manon Pouliot, CNAM, 41 rue Gay-Lussac, 75005 PARIS ; manon.pouliot@lecnam.net

- Responsable local du projet :

Jean-Luc Bernaud, CNAM, 41 rue Gay-Lussac, 75005 PARIS ; jeanluc.bernaud@lecnam.net

- Secrétariat :

Jean-Henri RANDRIANARAHANA, secrétariat pédagogique, CNAM, 41, rue Gay Lussac 75005 PARIS ; [jean-henri.randrianarahana@lecnam.net](mailto:jean-henri.randrianarahana@lecnam.net)

### Objectifs

Ce certificat de spécialisation « supervision de pratiques d'orientation et d'accompagnement de carrière » est un **nouveau diplôme professionnel du Cnam**, destiné à des spécialistes de l'accompagnement et du conseil ayant de l'expérience et souhaitant enrichir leur pratique par des rencontres de professionnels du même domaine, une actualisation de leurs connaissances, une ouverture vers la création de nouveaux dispositifs d'accompagnement, et bénéficier par ailleurs d'une supervision afin de s'inscrire dans une démarche qualité des pratiques professionnelles. Ce certificat de spécialisation s'adresse à un public de professionnel.le.s ayant déjà une expérience de l'accompagnement (orientation, bilan de compétences, insertion et aide à la recherche d'emploi, VAE, coaching, conseil en évolution professionnelle, etc.) et **souhaitant prendre du recul sur leur pratique, actualiser leurs connaissances et développer leur professionnalité par la mise en place de pratiques innovantes**. L'objectif est ici de fournir des cadres pour penser sa pratique, l'analyser par une démarche de confrontation et de supervision, puis se donner des perspectives nouvelles afin d'accroître sa professionnalité et d'insuffler de nouvelles dynamiques dans l'exercice du conseil et de l'accompagnement. L'inscription dans ce diplôme du Cnam est susceptible de favoriser une reconnaissance institutionnelle et professionnelle, utile lors de réponses à appel d'offres, accréditations, ou valorisation des compétences professionnelles.

Il est composé de trois enseignements (les personnes qui ont déjà validé le PRT220 en ayant déjà un master à l'INETOP sont dispensées de ce PRT):

#### **PRT245 : Supervisions et analyses de pratiques actuelles (60h)**

L'objectif de ce module est de développer le sens de l'analyse et de la réflexivité sur les pratiques vécues en matière de conseil et d'accompagnement pour des professionnel.le.s de l'orientation ou de l'accompagnement des carrières.

Valide le 02-07-2022



**Code : CS8500A**

20 crédits

Certificat de spécialisation

**Responsabilité nationale :**

EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / Manon POULIOT

**Responsabilité opérationnelle**

: Jean-Luc BERNAUD

**Niveau CEC d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Niveau CEC de sortie :** Sans

niveau spécifique

**Mode d'accès à la certification**

:

- Formation continue

**NSF :**

**Métiers (ROME) :**

**Contact national :**

EPN13 - INETOP

41 rue Gay Lussac

75005 Paris

[secretariat.inetop@lecnam.net](mailto:secretariat.inetop@lecnam.net)

## **PR220 : Cadres théoriques en orientation et accompagnement tout au long de la vie (80h)**

L'objectif de ce module est d'offrir une culture actualisée sur les questions de conseil et d'accompagnement. Il expose les évolutions récentes en matière d'accompagnement et de conseil, afin de permettre une actualisation des connaissances et de penser la pratique professionnelle avec de nouveaux éclairages.

## **PRT246 : Intrapreneuriat et entrepreneuriat en matière d'accompagnement (40h)**

L'objectif de ce module est de fournir des repères professionnels pour développer de nouvelles pratiques d'accompagnement, en créant une nouvelle structure ou en développant son propre horizon professionnel, par le biais de nouvelles méthodes et pratiques au sein de sa structure.

Nombre d'heures de formation : 180h pour la totalité du diplôme (soit environ 30 journées de formation), 100h pour les professionnels dispensés du module 2.

### Modalités pédagogiques :

- Formation incluant des séminaires de regroupement et une partie distancielle.
- Méthodes de pédagogie active : mises en situation, études de cas, situations pratiques travaillées en commun.
- Présence obligatoire à au moins 80% des enseignements pour pouvoir valider.

Nombre de participants : 15 places maximum

Lieu de la formation : Cnam Paris

## **Modalités de validation**

Dossier, examen écrit, soutenance orale

## **Compétences**

- ANALYSER l'existant afin de saisir les ressources, contraintes et leviers dans la pratique de l'accompagnement.
- COMPRENDRE les évolutions récentes par l'échange autour de travaux scientifiques actuels permettant de situer les postures, méthodes et résultats d'une intervention d'accompagnement.
- Enfin, AGIR sur le réel en transformant les pratiques afin de les adapter aux besoins et de les développer dans une perspective de qualité.

### Débouchés professionnels :

- Psychologues, conseillers et coachs (en orientation, en évolution professionnelle, en VAE, etc.) travaillant dans divers organismes :

\* Institutions ou structures d'accueil à destination des jeunes et des jeunes adultes : services d'informations et d'orientation universitaires, PAIO, Missions locales, points informations jeunesse, structures et services d'orientation pour les élèves hors éducation nationale.

\* Institutions impliqués dans les reconversions professionnelles à l'âge adulte : Centre de bilans de compétences, Chambres de commerce et d'industrie, Association pour l'Emploi des Cadres, chambres des métiers, OPCA et Fonds de gestion (Fongecif), les services chargés de mise en œuvre de la VAE, les centres d'information (sur la formation ; sur les droits des femmes...).

\* Organismes de formation qui doivent de plus en plus répondre à l'individualisation des parcours à la construction de projets professionnels.

\* Cabinets de ressources humaines et services de gestion des ressources humaines des entreprises.

\* Spécialistes pouvant intervenir aussi bien dans les entreprises que dans les organismes publics ou semi-publics sur des activités et problèmes liés l'accompagnement des carrières : gestion des ressources humaines et des carrières, formation et perfectionnement professionnel ; organisation du travail, conseil en évolution professionnelle.

# Enseignements

20 ECTS

Supervision et analyses de pratiques actuelles

PRT245

6 ECTS

Cadres théoriques en orientation et accompagnement professionnel tout au long de la vie

PRT220

8 ECTS

Intrapreneuriat et entrepreneuriat en matière d'accompagnement

PRT246

6 ECTS